

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3629 - LUNDI 02 DÉCEMBRE 2019

## RETOMBÉES DE LA RÉUNION DE KISANTU

## Le FCC réaffirme son soutien à la coalition avec Cach

Le Front commun pour le Congo (FCC) a réaffirmé, le 28 novembre, son soutien aux institutions du pays et à la coalition avec le Cap pour le changement (Cach). C'est l'une des décisions prises à l'issue de la première retraite politique de ce regroupement tenue à Kisantu, au Kongo central. Alors qu'il s'était réuni dans une atmosphère de tension entre les

deux grands blocs de la coalition au pouvoir, sur fond d'escalade verbale de part et d'autre, le FCC a finalement mis un peu d'eau dans son vin en prônant l'apaisement. Ce bémol dans ses rapports avec Cach n'exclut pas l'exigence qui lui est faite, en tant que partenaire, quant à l'accomplissement de sa part du contrat.

Page 3



Les membres du Comité stratégique du FCC lors de la conférence de presse.DR



Un quartier submergé par les eaux de pluie.DR

## INONDATIONS À KINSHASA

## « Tolérance zéro » contre les constructions anarchiques

Des mesures urgentes allant de la démolition des constructions anarchiques à l'érection des murs de soutènement ont été proposées au cours du Conseil des ministres du 29 novembre et feront l'objet d'une concertation dans le cadre d'une commission ad hoc impliquant tous les intervenants du secteur. Pour le Conseil, les constructions anarchiques constituent l'une des causes du

drame qu'ont vécu dernièrement les Kinois à la suite des récentes pluies diluviennes.

Des instructions ont été données au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières, pour que des dispositions soient prises en vue de secourir les sinistrés et à garantir des obsèques dignes aux victimes.

Page 3

## ASSISTANCE HUMANITAIRE

## David McLachlan-Karr souligne l'engagement de la communauté internationale en faveur des nécessiteux



Des déplacés Lendu retranchés dans un site, fuyant les violences.DR

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo a regretté, le 29 novembre, que trois travailleurs humanitaires congolais, engagés dans la lutte contre l'épidémie Ebola, aient été tués dans la nuit du 27 au 28 novembre, suite à une violente attaque armée à Biakato, dans la province de l'Ituri.

Il a assuré que ce grave incident ne va toutefois pas

entamer l'engagement global de la communauté humanitaire en faveur de la population congolaise. A chaque fois que les opérations humanitaires sont entravées, que les équipes des humanitaires sont menacées, la première victime est la population congolaise, a-t-il indiqué.

Page 2

## APPELS AU DÉPART DE LA MONUSCO

## La FBCP suggère l'apaisement



Des Casques bleus de la Monusco

Réagissant aux manifestations contre la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) et aux incessants appels à son départ, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) demande à la société civile dans son ensemble de « mettre un peu d'eau dans son vin », et de cesser de pointer cette force comme la principale cible.

L'organisation de défense des droits

de l'homme estime que le retrait de la force onusienne de la terre congolaise serait une façon de donner libre cours à une situation qui pourrait causer davantage de morts dans certaines parties du pays. Elle demande aux congolais d'éviter de tomber dans le piège de certains politiciens congolais qui veulent installer une monarchie dans le pays.

Page 3



## ASSISTANCE HUMANITAIRE

# David McLachlan-Karr réaffirme l'engagement de la communauté internationale en faveur des nécessiteux

**Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC) a regretté, le 29 novembre, que trois travailleurs humanitaires congolais, engagés dans la lutte contre l'épidémie Ebola, aient été tués dans la nuit du 27 au 28 novembre, à la suite d'une violente attaque armée à Biakato, dans la province de l'Ituri, assurant que ce grave incident ne va toutefois pas entamer l'engagement global en faveur de la population congolaise.**

« Nous déplorons la mort de nos trois collègues tombés dans l'exercice de leurs fonctions, nous rendons hommage à leur mémoire et nous présentons nos condoléances à leurs familles. Nous condamnons cette violation du droit international humanitaire qui est inquiétante mais ne remet pas en question ni notre conviction ni nos opérations dont le but est d'apporter une aide d'urgence et de sauver des vies », a déclaré David McLachlan-Karr, au nom de la communauté humanitaire en RDC. Il va sans dire, a-t-il souligné, que l'engagement des acteurs humanitaires envers les familles dans le besoin demeure sans faille.

« Les tensions actuelles nous imposent d'ajuster nos opérations mais nous restons aux

côtés de la population qui a besoin de nous », a-t-il fait savoir.

Dans le communiqué publié à cet effet, il a été rappelé que cet incident est intervenu alors que depuis plusieurs jours, un climat général de tensions affecte les acteurs humanitaires dans certains endroits des provinces du

**« Les tensions actuelles ne doivent pas faire oublier que des milliers de ménages congolais, dont des femmes et des enfants, sont dans le besoin et nécessitent une assistance humanitaire. Les acteurs humanitaires fournissent à cette population eau, nourriture, soins de santé, vaccins, abris ainsi que bien d'autres services »**

Nord-Kivu et de l'Ituri, compliquant à divers degrés les interventions menées, autant par les agences humanitaires des Nations unies que par les organisations non gouvernementales congolaises et internationales. Le coordonnateur humanitaire en RDC a indiqué également que ces dernières semaines, des dizaines

de civils ont trouvé la mort à la suite des attaques armées dans la région de Beni. Mais, pour lui, chaque fois que les opérations humanitaires sont entravées, que les équipes des humanitaires sont menacées, la première victime est la population congolaise.

Notant que l'efficacité de l'action humanitaire dépendait de la capacité de ses acteurs à accéder aux personnes dans le besoin, le coordonnateur a fait part de la nécessité que cet accès soit préservé. Dans un contexte socio-politique complexe, a-t-il estimé, les organisations humanitaires doivent veiller à maintenir leur engagement premier – l'aide d'urgence à la population dans le besoin –, dans le strict respect des principes humanitaires qui régissent leur action. « Les tensions actuelles ne doivent pas faire oublier que des milliers de ménages congolais, dont des femmes et des enfants, sont dans le besoin et nécessitent une assistance humanitaire. Les acteurs humanitaires fournissent à cette population eau, nourriture, soins de santé, vaccins, abris ainsi que bien d'autres services », a-t-il rappelé.

Lucien Dianzenza

## VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE

# Une caravane motorisée pour sensibiliser les Kinois à l'opération

**Le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, qui a voulu se rendre compte du bon déroulement de l'opération dans la ville de Kinshasa qui s'est clôturée le 30 novembre, a visité les différentes communes de la capitale pour inviter les parents à faire vacciner leurs enfants de de cinquante-neuf mois à 6 ans contre la maladie.**

A travers une caravane motorisée organisée par l'antenne provinciale du programme élargi de vaccination (PEV), le ministre de la Santé, accompagné du médecin coordonnateur provincial du PEV, Dr Cathy, ainsi que des différents partenaires, notamment l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations unies pour l'enfance, a arpenté les différents coins de Kinshasa.

Le Dr Eteni Longondo a visi-

**« Il faut que tout le monde s'implique car nous sommes ici à Kinshasa et ne nous rendons pas compte du désastre qui se passe au niveau de l'intérieur du pays par rapport à la rougeole, les gens étant beaucoup plus focalisés sur Ebola »**

té les sites où sont stockés les vaccins pour la campagne et a également sillonné quelques centres de santé tels le centre hospitalier d'Etat Maman Pamela et le Rocher. Cette caravane motorisée lui a permis de sensibiliser la population kinoise en vue d'amener les enfants aux sites de vaccination dont la cible est d'un million six cent quatre-vingt-cinq mille enfants.

Avant la caravane motorisée, le ministre de la Santé a présidé une réunion d'évaluation sur les préparatifs de la campagne de suivi contre la rougeole, le 27 novembre, avec les experts du PEV ainsi que ceux des différents partenaires. Au cours de cette rencontre, le Dr Eteni Longondo a sollicité l'implication de tout le monde en vue d'éradiquer cette maladie qui constitue l'une des causes de mortalité infantile dans le pays. « Il faut que tout le monde s'implique car nous sommes ici à Kinshasa et ne nous rendons pas compte du désastre qui se passe au niveau de l'intérieur du pays par rapport à la rougeole, les gens étant beaucoup plus focalisés sur Ebola », a-t-il déclaré au cours de cette réunion.

Blandine Lusimana

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

**Service International :** Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service)

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Mildred Moukenga  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin  
Mauouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé  
Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## RETOMBÉES DES DERNIÈRES PLUIES À KINSHASA

# « Tolérance zéro » contre les constructions anarchiques

**Des mesures urgentes allant de la démolition des habitations à l'érection des murs de soutènement ont été proposées au cours du Conseil des ministres du 29 novembre et feront l'objet d'une concertation dans le cadre d'une commission ad hoc impliquant tous les intervenants du secteur.**

Les ravages causés par les dernières pluies diluviennes qui se sont abattues sur Kinshasa, causant d'énormes dégâts tant humains (mort d'une quarantaine de personnes) que matériels, ont été au centre des discussions lors du Conseil des ministres tenu vendredi dernier, à la Cité de l'Union africaine. Le débat engagé autour de cette thématique dénote de l'intérêt qu'accorde le chef de l'Etat à la vie de ses compatriotes dont la plupart sont dans la précarité, dans des habitations ne répondant pas aux normes. Pour Félix Tshisekedi qui a présidé cette réunion, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les constructions anarchiques constituent l'une des causes du drame qu'ont vécu dernièrement

les Kinois de la périphérie ouest. A en croire le compte rendu fait à l'issue de ce Conseil, le président de la République a décrété, séance tenante, la « tolérance zéro » pour les constructions anarchiques qui ne devront plus exister à Kinshasa et ailleurs. C'est, a-t-on soutenu, la meilleure manière de prévenir ce genre de catastrophes.

En attendant que les modalités d'application de cette décision soient fixées, le ministre des Affaires foncières a tenu à éclairer la lanterne des membres du gouvernement sur certaines confusions entretenues dans son secteur, sur fond d'un laisser-aller aux conséquences fâcheuses dans le domaine de l'habitat. Outre la mégestion des lits de certaines rivières qui débordent souvent en période de crue, Molendo Sakombi a dénoncé ce qu'il a qualifié de « banditisme foncier » de certains compatriotes qui construisent sur des sites inappropriés, en complicité avec certains agents véreux de l'administration fon-

cière. A cela s'ajoutent les incursions intempestives des autorités coutumières dans les domaines qui ne relèvent pas de leur compétence.

Des mesures urgentes allant de la démolition des constructions anarchiques à la construction des murs de soutènement ont donc été proposées et feront bientôt l'objet d'une concertation entre les secteurs concernés, entendu qu'il s'agit ici d'une décision relevant d'une compétence pluri-sectorielle impliquant, dans le cadre d'une commission ad hoc, l'Aménagement du territoire, l'Environnement, l'Intérieur ainsi que les provinces.

Notons que pour les victimes des dernières inondations, des instructions ont été données au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières, pour que des dispositions soient prises afin de secourir les familles et leur garantir des obsèques dignes de ce nom.

Alain Diasso

## RETRAITE POLITIQUE DU FCC À KISANTU

# La plate-forme réaffirme son soutien à la coalition avec le Cach

**Le regroupement politique dont Joseph Kabila est l'autorité morale veillera à la préservation de l'acquis historique qu'est le partenariat avec celui du nouveau chef de l'Etat, en œuvrant avec lucidité pour l'adhésion totale de ses membres.**

Plus de peur que de mal. Tous ceux qui avaient prédit l'éclatement de la coalition Front commun pour le Congo (FCC)-Cap pour le changement (Cach) devraient déchanter aujourd'hui, au regard de la dernière prise de position du regroupement politique de Joseph Kabila, découlant de sa retraite politique tenue à Kisantu, au Kongo central. Alors qu'il s'était réuni dans une atmosphère de tension avec son partenaire, sur fond d'escalade verbale de part et d'autre, le FCC a finalement mis un peu d'eau dans son vin, en prônant l'apaisement. En effet, le discours actuel au sein de cette plate-forme est à la conciliation comme cela transparaît dans le communiqué final publié le 28 novembre dernier.

En attendant la divulgation intégrale des résolutions ayant sanctionné cette réunion, le moins que

l'on puisse dire est que le FCC a réaffirmé son soutien aux institutions de la République et à la coalition avec Cach. « Le FCC souhaite voir leurs relations demeurer harmonieuses. Il veillera à la préservation de cet acquis historique en œuvrant avec lucidité pour l'adhésion totale de ses membres », avait déclaré, à l'entame des travaux, le coordonnateur de la plate-forme, Néhémie Mwilanya. Il a estimé, à juste titre, que « l'encadrement des militants des partis politiques et la création des passerelles interactives avec d'autres partis du Cach pourraient participer à la volonté de consolider les relations entre les deux blocs ». Toutefois, ce bémol mis par le FCC dans ses rapports orageux avec le Cach n'exclut pas l'exigence qui lui est faite, en tant que partenaire, quant à l'accomplissement de sa part du contrat. Précisons que les participants à ces assises se sont penchés, durant trois jours, non seulement sur l'organisation et le fonctionnement de la plate-forme et sur les référents idéologiques et programmatiques, mais aussi sur le défi de gouvernance sans oublier tous les aspects de la vie nationale.

A.D

## APPELS AU DÉPART DE LA MONUSCO

# La FBCP suggère l'apaisement

**L'organisation de défense des droits de l'homme estime que le retrait de la force onusienne de la terre congolaise serait une façon de donner libre cours à une situation qui pourrait causer davantage de morts dans certaines parties du pays.**

Réagissant aux manifestations contre la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) et aux incessants appels à son départ, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) demande à la société civile dans son ensemble de « mettre un peu d'eau dans son vin », et de cesser de pointer cette force comme la principale cible.

A la suite du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières, Gilbert Kan-konde Malamba, cette organisation relève que c'est l'Etat congolais qui a l'obligation et le devoir d'assurer la sécurité et la protection de la population et non pas la Monusco, qui ne vient qu'en appui de l'armée et de la po-

lice congolaises, même si elle avait un mandat du Conseil de sécurité pour protéger la population en danger.

**Une vigilance tous azimuts**

S'appuyant sur les informations en sa possession, la FBCP regrette qu'il y ait cer-

taines hautes autorités nationales et militaires complices des rebelles et miliciens qui causent la mort et la désolation dans les territoires de l'est du pays. Elle en appelle à la vigilance de ses pairs de la société civile pour ne pas tomber dans le piège des po-

liticiens qui n'attendent que le départ de la mission onusienne pour faire du pays un véritable mouroir.

« La situation est très complexe et très compliquée mais, chers collègues et amis, il ne faut pas que nous puissions tomber dans le piège de certains politiciens congolais qui veulent installer une monarchie en RDC », a indiqué cette association, dans un communiqué du 28 novembre. « Nous devons tous soutenir le travail de la Monusco et les Forces armées de la RDC pour mettre hors d'état de nuire tous ces miliciens, les ADF, etc. », a-t-elle poursuivi.

**L'exemple des pays qui ont réussi**

Les Congolais, de l'avis de la FBCP, doivent s'imprégner des exemples des peuples qui ont réussi à pacifier leur territoire par leur implication personnelle. « Si aujourd'hui il y a la paix au Liberia, là où il y a eu la guerre sanglante qui avait débuté en décembre 1989,

c'est parce que le peuple de Liberia était impliqué à la réussite de la paix avec l'appui de l'ONU », a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, cette organisation recommande une enquête indépendante pour identifier les policiers qui ont tiré à bout portant sur les civils sans armes, causant plus de sept morts, afin de répondre de leurs actes devant la justice. La FBCP a invité les Fardc à remplir leur mission telle que définie par le Conseil des ministres et la Monusco à remplir correctement la sienne comme le veut le Conseil de sécurité des Nations unies. A la société civile dans son ensemble et au peuple congolais de continuer de faire confiance à la mission onusienne afin d'éviter le pire qui pointe à l'horizon, conseille cette association, afin de ne pas se laisser entraîner par des politiciens dont le seul objectif reste des intérêts égoïstes.

Lucien Dianzenza



Emmanuel Adu Cole, le président de la FBCP



## ITURI

# Trois membres de la riposte à l'épidémie d'Ebola tués lors d'une attaque

**Un prestataire et deux chauffeurs, dont l'un de la commission vaccination, ont trouvé la mort dans la nuit du 27 au 28 novembre, lors d'un assaut d'un groupe rebelle contre la sous-coordination de la riposte dans la localité de Biakato.**

En sus de pertes en vies humaines, il est dénombré sept blessés et six autres personnes accusant des troubles psychologiques. D'importants dégâts matériels ont été aussi rapportés.

Une bonne partie des équipes de la riposte venue de Biakato a été évacuée en trois vague vers Goma. Aussitôt arrivées, elles ont été accueillies par des membres de la coordination conduits par le Pr Steve Ahuka, coordonnateur général. Ce dernier a, par ailleurs, visité les blessés avant d'aller s'enquérir des conditions sécuritaires

et d'hébergement des personnes évacuées. Il n'a pas manqué de reconforter les survivants de ces attaques.

Depuis la survenue, il y a plus d'un an, de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola, les équipes de riposte et des centres de traitement sont la cible des attaques des groupes rebelles. Cette insécurité récurrente porte un coup dur aux activités de la riposte. Pour preuve, à la suite de cette dernière attaque, les activités de vaccination ont été paralysées. La commission vaccination est en deuil, ayant perdu un prestataire et un chauffeur de son équipe.

Néanmoins, depuis le démarrage de la campagne de vaccination avec le deuxième vaccin, sept cent vingt-quatre personnes ont été vaccinées jusqu'au 26 novembre, dans les deux aires de santé de Karisimbi, à Goma.

**Blandine Lusimana**

## CAF-C1

# V.Club défait à Tizi Ouzou par la JS Kabylie

**Les Dauphins noirs de Kinshasa n'ont pas ramené ne fût-ce qu'un résultat d'égalité face aux Canaries d'Algérie, en première journée de la phase des groupes de la compétition africaine.**

L'AS V.Club a raté son 188e match de coupe d'Afrique. En première journée de la phase des groupes de la Ligue des champions, le club de Kinshasa a courbé l'échine, le 29 novembre à Tizi Ouzou, face aux Algériens de la Jeunesse sportive de Kabylie, par zéro but à un. L'unique but de la partie a été inscrit par Touffik Addadi à la 66e mn, sur une frappe lourde sous la barre du gardien de but camerounais, Nelson Lukong.

Pour cette rencontre en déplacement, l'entraîneur Florent Ibenge a donc fait confiance au portier camerounais dans les perches. Dans le champ, on a retrouvé O. Ouattara, Ava Dongo, Ernest Luzolo Sita, Djuma Shabani et Yannick Bangala Litombo, Ayitshela, Soze, Jésus Moloko Ducafel, Rossien Tuisila Kisinda et Mayele. Le onze de départ de la JS Kabylie s'est composé Oussama Benbot, W Bencherifa, A. Belaïli, B. Tizi Bouali, O. Saadou, Touffik Addadi, M. Benchaira, A. Bounoua,



Vue du match entre JS Kabylie et V.Club à Tizi Ouzou/DR

R. Bensayah, R. Hamroune, A. Belgherbi et K. Hamdad. La JS Kabylie a été conquérante dans la majeure partie du match, imposant le rythme du jeu jusqu'à trouver la faille à la 66e mn de cette rencontre officiee par un trio arbitral mauricien conduit par Ahmed Imte haz Heerralali. Nelson Lukong a dû s'employer pour limiter les dégâts dans certaines actions nettes de but. Dans le dernier quart d'heure de la partie, les joueurs de Florent Ibenge ont tenté de faire le siège du camp du club de Tizi Ouzou. Mais un déficit qualitatif a été noté dans les offensives menées par les Dauphins noirs. Les remplacements effectués par le staff technique des Moscovites n'ont pas influé sur le match. Ayitshela a cédé sa place à Mukoko Tonombe à la 69e mn,

Kisinda a quitté l'aire du jeu du stade de Tizi Ouzou au profit de Merveil Kikasa Wamba, à la 71e. Et César Manzoki a pris la place de Jésus Moloko à la 80e. Djuma Shabani et Ouattara ont chacun écopé d'un carton jaune, respectivement à la 85e et 87e mn. Les débuts sont donc difficiles pour V.Club en phase des groupes de cette édition 2019-2020 de la C1 africaine. Le club vert et noir de Kinshasa peut espérer se relancer lors de la deuxième journée, prévue le 6 décembre, au stade des Martyrs de la capitale, contre la formation marocaine de Raja de Casablanca où évolue l'international Fabrice Ngoma, ancien de la maison V.Club, et Ben Malangi Ngita, transfuge du Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi.

**Martin Engimo**

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)

**INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER**

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés

\*CONNECTEZ-VOUS  
[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

CONTACTEZ NOUS 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



## COOPÉRATION

# Le Congo signe le protocole MAC

Le quatrième traité à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction (Protocole MAC) a été adopté à Pretoria, en Afrique du Sud, le 22 novembre. Les trois précédents, toujours initiés par l'Institut international pour l'unification du droit privé (Unidroit), sont le protocole aéronautique, le protocole ferroviaire et le protocole spatial.

Le texte est le fruit de quatorze années de travaux de la part d'Unidroit qui ont abouti à deux semaines de négociations internationales lors d'une conférence diplomatique tenue du 11 au 22 novembre, à Pretoria. Cette conférence a été organisée par Unidroit, assisté par le département ministériel des Relations internationales et de la coopération de la République d'Afrique du Sud.

Plus de cent cinquante délégués provenant de quarante-trois États, une organisation régionale d'intégration économique (Union européenne), trois organisations intergouvernementales (Groupe Banque mondiale, Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires et Organisation mondiale des douanes), cinq organisations non gouvernementales (groupe de travail ferroviaire, groupe de travail aéronautique, groupe de travail MAC et Aviareto, conservateur du Registre international en vertu du protocole aéronautique) et un conseiller technique ont participé aux négociations.

Le protocole MAC est un traité international pour le financement des matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction. Il vise à mettre en place un régime juridique régissant l'instauration et la conservation des garanties portant sur la location, l'achat ou le crédit-bail des catégories de matériels



La photo de famille/Adiac

sur notre adhésion totale à cet instrument juridique international qui augure des lendemains plus faciles pour tous ceux qui, dans nos pays, entreprennent dans les secteurs retenus par le protocole que nous venons d'adopter ici à Pretoria ».

## Une participation remarquable de la délégation du Congo

La participation congolaise a été très remarquable. Ses délégués ont proposé quatre codes SH à inclure dans l'annexe 1 (mines). Deux ont été retenus et un est à l'étude au niveau de l'OMD pour une scission en deux codes distincts dont l'un, consacré exclusivement aux activités minières, pourra être intégré prochainement dans le protocole MAC. Plusieurs délégations ont exprimé leur gratitude au Congo, notamment celles des

d'équipement mobiles appartenant aux secteurs des mines, de l'agriculture et de la construction. Ce matériel d'équipement est référencé dans les annexes dudit protocole par des codes du Système harmonisé (SH). « Le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, ou code SH, est une norme courante dans le monde entier pour décrire le type de marchandise expédié. Chaque marchandise qui entre ou traverse la plupart des frontières internationales doit être déclarée à la douane à l'aide de ce code. Ainsi, le code aide à normaliser et à identifier le fret de la même manière, que ce soit à Singapour, au Mali ou à Rotterdam », peut-on lire sur le site de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Le Congo, la Gambie, le Paraguay

et le Nigeria ont signé immédiatement le texte adopté. Le Congo était représenté par une délégation intergouvernementale conduite par Pierre Oba, ministre des Mines et de la géologie. Lors de la clôture de la conférence, il a déclaré : « Mon pays a décidé de diversifier son économie en prenant particulièrement comme axes majeurs les secteurs économiques qui sont retenus par le protocole MAC, donc faire asseoir notre diversification sur l'activité minière, sur l'agriculture et sur la construction. Notre pays est donc très heureux d'avoir pris part à cette conférence diplomatique pour se rendre compte de l'importance qu'Unidroit prend et prendra de plus en plus dans notre quotidien. Nous nous engageons à raffermir et à engager le processus qui devra déboucher

Etats-Unis, d'Espagne, du Royaume-Uni, d'Allemagne et de France, pour sa diligence et ses efforts considérables afin que le protocole MAC couvre les matériels d'équipement importants des secteurs minier, agricole et de construction. Il en est de même du groupe de travail MAC (représentant quatre mille cinq cents entreprises des secteurs des mines, de l'agriculture et de construction) et du secrétariat exécutif d'Unidroit. Précisons que Unidroit est un organisme intergouvernemental indépendant, créé en 1926 par la Société des Nations, actuellement ONU. Il a son siège à Rome et a pour objet d'étudier les moyens pour moderniser, harmoniser et coordonner le droit privé et, en particulier, le droit commercial entre les Etats et entre les groupes d'Etats et de formuler des instruments de droit uniforme, des principes et des règles pour atteindre ces objectifs.

Cinq résolutions ont également été adoptées pour mettre en place les outils nécessaires à l'opérationnalisation du protocole MAC. Il a été convenu à Pretoria que dans six mois, tous ces outils seront en place, permettant ainsi aux sociétés minières, agricoles et de construction d'acquiescer enfin des matériels d'équipement de grande valeur à des prix raisonnables et des conditions simplifiées.

Jean-Romuald Mambou

## La Fondation SNPC fait un don des kits scolaires aux écoles de la Lékoumou

Les élèves qui jusque-là n'étaient pas inscrits au titre de l'année scolaire en cours, faute de moyens, ont pu renouer avec le chemin de l'école grâce au don fait par la Société pétrolière nationale le 27 novembre 2019, dans le département de la Lékoumou.



Le don fait à l'endroit des élèves, majoritairement autochtones, des écoles primaires de Bihoua et de Makoubi, villages situés à 22km de Sibiti, est une manière pour la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), de permettre aux enfants vivant dans les coins reculés du pays d'avoir accès à l'éducation, a expliqué le secrétaire général de la Fondation SNPC, Marie Joseph Lettembet Ambily. Le don n'a pas concerné exclusive-

ment les deux établissements primaires car les élèves du collège de Bihoua ont également reçu ces kits scolaires complets : cartables, cahiers, livres au programme selon les niveaux et plusieurs autres fournitures.

Le directeur de l'école primaire de ce village, Jean Bernard Mpandi, n'a pas caché sa satisfaction. « Nous sommes contents du don de la Fondation SNPC car certains parents autochtones ont profité de

l'occasion pour inscrire leurs enfants aujourd'hui même », a-t-il fait savoir. Ce don, soulignons-le, est la réponse de la SNPC à la demande de l'Association d'aide aux enfants orphelins et abandonnés dirigée par Albert Mbissi. « Nous remercions le directeur général de la SNPC, Raoul Ominga, qui a donné une suite favorable à notre demande pour l'intérêt de ces enfants qui sont la relève de demain », a déclaré Albert Mbissi.

S'adressant aux élèves, le secrétaire général de la Fondation SNPC, Marie Joseph Lettembet Ambily, a estimé que ces kits scolaires permettront à ces écoliers d'améliorer leurs performances de sorte que cette année soit couronnée de succès en ce qui concerne les résultats tant pour ceux qui ont le défi de passer en classe supérieure que pour ceux qui présenteront les examens d'Etat notamment le CEPE et le BEPC.



## LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

## L'accès aux soins n'augmente pas assez vite pour atteindre les objectifs

**L'élargissement de la médication antirétrovirale a progressé de manière significative au cours de la dernière décennie, mais les lacunes en matière de dépistage et de traitement empêchent toujours de traiter trente millions de personnes d'ici à 2020, selon les nouvelles conclusions de l'Onusida.**

24,5 millions des 37,9 millions de personnes vivant avec la maladie accédaient au remède à la mi-2019, plus du double du nombre des séropositifs sur le traitement en 2010, selon le rapport de l'institution «Le pouvoir au peuple».

Depuis 2010, le nombre de nouvelles infections à VIH n'a que légèrement diminué et certaines régions ont connu une augmentation du nombre de nouveaux cas. «Les injustices sociales, les inégalités, le déni des droits à la citoyenneté, la stigmatisation et la discrimination freinent les progrès contre le VIH et les objectifs de développement durable (...). L'épidémie continue de gagner, mais ces gains diminuent d'année en année», a déclaré Ninan Varughese, directeur du bureau de l'Onusida à New York.

Les progrès récents dans la réduction des nouvelles infections à VIH sont les plus prononcés en Afrique orientale et australe, les régions les plus touchées par cette maladie. Le nombre de nouveaux cas a baissé de 28% entre 2010 et 2018 et le taux d'incidence chez les adolescentes et jeunes femmes a diminué de 42%, au cours de la même période.

En dehors de ces deux régions, le nombre de nouvelles infections n'a diminué que de 4% depuis 2010. Et tandis que le nombre de personnes séropositives sous traitement antirétroviral continue d'augmenter, près de la moitié des personnes vivant avec le VIH en 2018 avait une charge virale non maîtrisée. Ce qui signifie qu'elles courent un risque accru de transmission du virus, selon les conclusions de l'Onusida. «Dans de nombreuses régions du monde, des progrès significatifs ont été accomplis dans la réduction des nouvelles infections à VIH, des décès liés au sida et de la lutte contre la discrimination, en particulier en Afrique orientale et australe, mais l'inégalité des sexes et le déni des droits humains laissent beaucoup de personnes», a déclaré Winnie Byanyima, directrice exécutive de cette institution onusienne. L'Onusida estime que 26,2 milliards de dollars sont nécessaires pour la riposte au sida en 2020. Environ dix-neuf milliards de dollars étaient disponibles pour la prévention et le traitement du VIH et du sida en 2018, ce qui représente une baisse d'un milliard de dollars par rapport au financement disponible en 2017. Les objectifs de l'Onusida en 2020 sont notamment de faire en sorte que 90% des personnes sous traitement antirétroviral soient supprimées du virus et que 90% de toutes les personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut. Jusqu'à présent, le Botswana, le Cambodge, le Rwanda, l'Espagne, la Thaïlande, le Kenya, le Népal et l'Italie font partie des dix-neuf pays en voie d'atteindre l'objectif de l'élimination du sida en 2030, en tant que menace pour la santé publique. Selon Ninan Varughese, il est également nécessaire de mettre l'accent sur la prévention et le traitement des membres des «populations clés» les plus susceptibles de contracter le VIH. Il faut également réduire le temps qui s'écoule entre le moment où une personne découvre qu'elle est séropositive et l'accès au traitement. «Cela peut prendre quatre ans avant le début du traitement. Cela met vraiment la pression sur le nombre de nouvelles infections», a indiqué Ninan Varughese.

Ce rapport souligne la nécessité pour les personnes vivant avec le VIH de participer à la prise de décisions et la prestation de services. Une meilleure implication est liée à la diminution des nouvelles infections et à l'élargissement de l'accès aux traitements, note le rapport.

Noël Ndong

## PROTECTION DE LA FAUNE

## La Russie offre des armes au Gabon pour combattre le braconnage

**L'armement apporté par les autorités russes permettra non seulement d'aider le pays à contrer les braconniers, mais aussi de préserver la population d'éléphants et autres animaux protégés, a-t-on appris.**

Dans un communiqué, le ministère russe de la Défense, qui a donné l'information, a indiqué qu'il s'agissait « d'armes à feu destinées à assister le gouvernement (gabonais) dans la lutte contre le braconnage et la protection des parcs nationaux », sans préciser la quantité des armes données. La source a ajouté : « Avant tout, il s'agit d'assurer la sauvegarde du nombre d'éléphants de forêt dans ce pays, dont la population est la plus grande du continent ».

L'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale relève l'importance de la place qu'occupe le Gabon en matière de préservation de la faune et de la flore. Le pays est situé en plein cœur de la forêt tropicale d'Afrique centrale, appelée « le deuxième poumon de la terre » après l'Amazonie, qui « couvre un territoire aussi vaste que l'Europe occidentale », souligne-t-on.

Le Gabon, notons-le, possède treize parcs nationaux qui couvrent 11% de son territoire, et vingt aires marines protégées. Il héberge près de 60% des éléphants de forêt qui subsistent en Afrique. Et c'est fort de la position de leur pays que ses dirigeants ont, depuis plusieurs années, développé une politique de conservation relativement poussée.

« Le Gabon avait freiné le braconnage d'éléphants, aidé par la décision de la Chine d'interdire le commerce de l'ivoire en 2017, entraînant une chute de son prix », avait indiqué, en septembre dernier, Lee White, un biologiste britannique naturalisé gabonais et nommé en juin ministre de la Forêt du pays. Outre la lutte contre le braconnage, d'autres défis subsistent, dont le trafic de pangolins, petit mammifère à écailles.

Notons qu'après plusieurs années de retrait, la Russie a relancé en grande pompe ses ambitions africaines en organisant un sommet avec l'Afrique, en octobre dernier, à Sotchi (sud). Une occasion qui a permis au Kremlin de révéler son ambition de doubler ses échanges commerciaux avec le continent d'ici à cinq ans.

Nestor N'Gampoula

## RWANDA

## Kigali accueille la conférence internationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles

La vingtième édition de l'événement continental se tient du 2 au 7 décembre, sur le thème « Afrique sans sida : innovation, communauté et leadership politique ».

Près de dix mille personnes (scientifiques, décideurs politiques, communautaires, personnes vivant avec le VIH/sida...) prennent part au rendez-vous pour mettre en lumière la nature diverse de l'épidémie dans la région africaine et apporter une réponse unique dans le cadre de 90, 90, 90 (objectif de l'Onusida). Un accent particulier sera mis sur les droits humains qui constituent une priorité essentielle pour un nouveau leadership dans la lutte.

La conférence discutera des politiques à mettre en place et des stratégies qui seront utilisées par l'Afrique pour lutter contre la prévalence du VIH. Elle est surtout l'occasion pour des chercheurs du monde entier de partager les dernières avancées scientifiques, d'apprendre de l'expertise des autres et d'élaborer des stratégies pour faire aboutir les efforts conjugués pour la prévention et le traitement du VIH/sida d'ici à 2030.

Pour cette vingtième édition de la conférence, cinq grands objectifs sont poursuivis, à savoir promouvoir les innovations communautaires, scientifiques et technologiques pour mettre fin au sida ; plaider en faveur du financement d'interventions nationales durables en matière de santé, de

leadership politique et de responsabilisation, d'un renforcement des systèmes de santé et d'une collaboration multisectorielle.

Les participants vont également repenser les normes de genres, les approches fondées sur les droits humains et l'accès équitable aux services VIH/sida. Ils vont promouvoir des approches axées sur les jeunes pour une génération sans sida. Selon les organisateurs, la conférence internationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles en Afrique (Icasa 2019) prendra aussi en compte les infections émergentes telles que l'hépatite et aussi Ebola qui affectent des régions africaines. Organisée par la Société africaine anti-sida, avec l'appui du gouvernement rwandais, la conférence est biennale et alterne entre les pays africains francophones et anglophones. Cette année, l'Icasa est l'occasion pour la communauté internationale et les Africains d'unir leurs efforts pour faire du continent une zone sans sida.

## Les premières dames s'impliquent

En marge de cette vingtième édition, l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), que préside actuellement l'épouse du chef de

l'Etat congolais, Antoinette Sasou N'Guesso, organisera une session spéciale, sur le thème « Leadership des premières dames d'Afrique dans la lutte contre le VIH et le sida ».

L'événement se tiendra sous forme d'un panel interactif où les premières dames réfléchiront sur les interconnexions entre le VIH et le sida, ainsi que sur d'autres problématiques de santé et de développement.

Conformément à l'objectif de l'Icasa 2019 visant à renouveler l'engagement mondial en faveur d'une Afrique sans sida, la session de haut niveau de l'Opdad aura pour objectifs, entre autres, de discuter sur le rôle de leadership unique que jouent les premières dames d'Afrique aux niveaux national, régional et mondial dans la lutte contre le VIH et le sida ; de souligner les principaux problèmes, les enseignements tirés et les possibilités de mettre fin au sida d'ici à 2030.

Il sera question aussi d'établir et renforcer des partenariats afin de faire progresser l'intégration de la riposte au sida dans les programmes de santé et de développement ; et de renouveler les engagements pour mettre fin à la maladie à l'horizon 2030.

Yvette Reine Nzaba



## COMMUNIQUE

La Société Energie Electrique du Congo (E<sup>2</sup>C), informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux relatifs à l'inspection mineure de la GT2 à la Centrale Electrique du Congo (CEC), pendant la période du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 2019, des perturbations seront observées dans la desserte en énergie électrique à Brazzaville et à Pointe Noire.

Energie Electrique du Congo, rassure sa clientèle de la reprise normale de la desserte dès la fin des travaux.





## BOUENZA

## Le district de Mfouati désormais électrifié

Le branchement au réseau électrique national a été lancé, le 26 novembre dernier, dans la sous-préfecture du département de la Bouenza, par le président Denis Sassou N'Guesso.

Les travaux d'électrification ont été réalisés par les techniciens de l'opérateur public, Énergie électrique du Congo, grâce à un financement de la présidence de la République.

D'après le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, le chantier s'inscrit dans le cadre du programme d'électrification des chefs-lieux des sous-préfectures. Les habitants de Mfouati pourront en profiter pour initier des activités génératrices de revenus et améliorer leur quotidien.

Comme dans les autres villes du pays, tous les branchements seront facturés à Mfouati. « Si la contribution du président de la République est déterminante pour l'électrification de la localité, cela ne signifie pas que le courant est gratuit(...) Les habitants doivent éviter les

branchements "pirates" et de tirer le courant chez le voisin », a averti Serge Blaise Zoniaba.

**« Si la contribution du président de la République est déterminante pour l'électrification de la localité, cela ne signifie pas que le courant est gratuit(...) Les habitants doivent éviter les branchements "pirates" et de tirer le courant chez le voisin**

Après Mfouati, le district de Boko-Songo devrait également être branché à l'électricité. Les travaux de construction de la ligne électrique de Mfouati à Boko-Songo, d'environ 31 km, se poursuivent. Les supports nécessaires à la construction du réseau basse tension sont déjà implantés.

Ces deux chantiers, à en croire le ministre, marquent la relance du projet d'électrification rurale du Congo en hibernation depuis quelques années. Le redémarrage du projet permettra de connecter les localités, notamment sur l'axe

Boudji-Okoyo, Djambala-Mbon, Ngoyo-Tchiamba-Nzassi et Madingou-Mabondo.

Le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique a assuré que des efforts sont en cours pour réhabiliter les installations électriques existantes et augmenter la capacité installée en énergie thermique à gaz et en hydroélectricité.

Fiacre Kombo

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## Mille quarante-et-un dossiers sur la table de la Cap 2019

La commission administrative paritaire (Cap) de la présidence de la République a ouvert ses travaux au titre de l'année en cours, le 29 novembre à Brazzaville, pour traiter les dossiers des avancements, de gestion des carrières des agents concernés.



Une vue de l'assistance./Adiac

Au titre de cette année, la Cap des agents de la présidence de la République examinera mille quarante-et-un dossiers dont sept-cent vingt-et-un au titre des avancements, deux cent neuf concernant les révisions des situations administratives, quatre-vingt-huit liés aux reconstitutions des carrières administratives et enfin, vingt-trois pour les reclassements.

Faisant le bilan de la Cap des agents de la présidence de la République au titre de l'année dernière, la directrice générale de la Fonction publique, Joséphine Boumandoki Olingou Pourou, a affirmé que sur les mille soixante-quatre dossiers de gestion des carrières des agents administratifs de l'Etat soumis à la commission, cinq cent dix-sept, toute nature confondue, ont été publiés

tandis que trois cent seize autres sont au cabinet du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Par ailleurs, cent quarante dossiers sont en circuit entre la Fonction publique et le ministère des Finances. Cependant, quatre-vingt-onze dossiers ont été rejetés.

Ouvrant les travaux, le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, a exhorté la commission à un juste traitement des dossiers et dans les délais raisonnables, exigeant le renoncement à un excès de sévérité pénalisante et le laxisme coupable. « Je voudrais, ici, rassurer les agents de la présidence de la République et ceux des autres administrations impliquées dans l'avancement des agents de l'Etat que cette obligation réglementaire

primordiale se poursuivra dans l'avenir. L'ampleur du travail qui vous attend étant énorme, je vous invite donc à des échanges fructueux et sans passion afin que les agents concernés aient la juste récompense de leurs efforts », a-t-il déclaré.

Conformément à la loi 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction publique qui fixe les règles générales en matière d'avancement des fonctionnaires, la Cap est une instance de représentation du personnel de la Fonction publique. Elle émet tous les ans les avis relatifs aux carrières des agents de l'Etat, à savoir avancements, reclassements pour inaptitude, titularisations.

Jessica Atipo

## LE FAIT DU JOUR

## Nations du monde

Confrontées toutes, de nos jours, au fléau du terrorisme, les nations du monde, qu'assemble leur édifice en partage basé à New York, la mégapole lumineuse américaine, ne savent presque plus à quel saint se vouer. Et cela n'est pas osé de l'écrire à l'heure où, plus les terroristes agissent de façon effrontée et quasi concertée malgré les revers qu'ils subissent, plus les Etats, tout organisés qu'ils sont, ripostent à la menace de manière tout à fait désordonnée et dispersée.

Devant cette déliquescence des Etats dans l'optique de travailler ensemble, si pertinentes qu'elles puissent être, les résolutions de l'Organisation des Nations unies ne peuvent bénéficier de la cote qu'il faut pour avoir force de loi. Il est vrai, par ailleurs, que le processus de leur adoption

est tellement clivant qu'elles reflètent la nature même des intérêts toujours divergents des membres permanents du Conseil de sécurité.

Ainsi peut-on par avance, en fonction de la question en débat, prédire que les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France, la Grande-Bretagne voteront pour ou contre telle ou telle décision. Appelez à la réforme de ce système construit au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, vous entendrez s'enchaîner toutes sortes de très bonnes intentions de la part des cinq puissances qui en constituent le socle. Sans jamais qu'elles fixent un horizon probable à leurs annonces publiques. On attend la semaine des quatre jeudis.

Rapprochons le propos de l'actualité la plus brûlante pour évoquer le lourd tribut que

payent chaque jour les soldats maliens, burkinabè, nigériens, tchadiens, nigériens et français dans le Sahel et ses environs. Pourrait-on envisager une sortie de crise dans le sens de trouver vainqueurs et vaincus dans ce conflit dont tout le monde s'accorde à dire qu'il est alimenté par le délitement de l'Etat libyen ? Rien n'est moins sûr. Par pudeur pour l'engagement périlleux des troupes régulières dans ce borborygme sahélien, on évite de parler d'enlèvement.

Que dire, en outre, de l'audace tenace des miliciens qui sèment la mort et la désolation parmi la population civile de l'est de la République démocratique du Congo où stationne un imposant contingent onusien depuis deux décennies ? Cela n'est certainement pas la meilleure réponse à ce questionnement mais la des-

truction, le 25 novembre, des installations de la Monusco au Nord-Kivu, à la suite des massacres de civils attribués aux ADF (milices ougandaises), est la preuve que les habitants de ce territoire ont besoin de protection mais ne savent qui peut la leur apporter.

Ici, comme ailleurs, tout semble se résumer à l'absence de leadership mondial en faveur de la paix, alors qu'en dépit de ses faiblesses, comme tribune de la parole libre et des initiatives salutaires pour l'humanité, l'ONU mérite de (re) gagner la confiance de tous ses membres. Et elle a besoin de s'adapter aux exigences du monde multipolaire qui se présente à nous aujourd'hui.

Gankama N'Siah



## TRANSPORT ROUTIER

## Fermeture provisoire du poste de péage d'Odziba

Le ministère de l'Équipement et de l'entretien routier vient de publier une décision, datée du 29 novembre, qui ordonne, à compter du 2 décembre, la fermeture provisoire du poste de péage d'Odziba situé sur la route nationale n° 2 reliant les villes de Brazzaville et Ouesso. Selon le texte, le directeur général de l'Équipement est chargé de l'application de cette décision.

Notons que la nationale n°2 se trouve actuellement dans un état de délabrement avancé au niveau de certains segments, en particulier entre Brazzaville et Gamboma. Une situation qui appelle à une réponse rapide des pouvoirs publics pour sauver cette voie vitale pour l'économie nationale.

La Rédaction

## FLAMBÉE DES PRIX

## L'État face aux commerçants réfractaires

Un bras de fer est ouvert entre les agents du ministère du Commerce et les commerçants depuis la publication des prix homologués par les pouvoirs publics. Une opération de contrôle dans les marchés a été lancée depuis le 26 novembre, à Brazzaville, et le constat renseigne sur l'opposition des commerçants.

À la tête d'une brigade des contrôleurs du ministère du Commerce, le directeur de la répression des fraudes commerciales, Florian Nicaise M'Voulaléa, a mené une descente dans les grands marchés de la capitale et à Pointe-Noire. Ses éléments ont visité les boutiques, les dépôts et chambres froides.

L'objectif de cette opération est de veiller au respect d'une récente note d'avertissement de la tutelle obligeant les commerçants à afficher les prix dans leur rayon, de même que les grossistes sont tenus de délivrer des factures aux détaillants.

Dans les marchés de Brazzaville, notamment ceux de Poto-Poto et de Total, à Bangongo, et au centre-ville, où les contrôles ont été menés, le constat est le même. « *Malgré la mise en garde des autorités, les tenanciers des chambres froides résistent. Ils refusent de se conformer aux prix homologués par le ministère du Commerce* », a fait savoir Florian Nicaise M'Voulaléa. Il a délivré des convocations à des



Un rayon de commerce Adiac

contrevenants, avec un délai de quarante-huit heures pour se conformer.

Dans des boutiques et dépôts, le contrôle a beaucoup plus porté sur les boissons importées comme la bière "Cuca" que les agents de l'État jugent impropres à la consommation et dont les activités constituent une concurrence déloyale face à l'industrie locale. Les contrôleurs ont saisi d'innombrables

stocks de ces boissons importées. La même opération devrait se poursuivre durant cette période de fêtes de fin d'année.

« *Toutes les structures visitées ont été invitées à se rapprocher des services pour nécessité de procédure. Durant cette semaine, le contrôle va se poursuivre en trois étapes : une descente à caractère pédagogique, la fermeture du commerce et le cas échéant, la poursuite judi-*

*ciaire à l'encontre des récidivistes* », a averti Florian Nicaise M'Voulaléa.

Signalons que depuis quelques semaines, Brazzaville et Pointe-Noire connaissent une flambée des prix des produits alimentaires et des produits de première nécessité. L'exécutif s'est donc employé à s'attaquer à la vie chère, prenant des mesures que les marchés peinent à observer.

Fiacre Kombo



### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 12/2019/MEPSA/UCP-PRAASED

#### RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT D'EXPERTISE COMPTABLE POUR L'AUDIT DES COMPTES DU PRAASED (EXERCICES 2019-2020)

##### 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif pour un montant restructuré 30 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PRAASED, (exercices 2019 & 2020).

##### 1. Objectifs de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle motivée et indépendante sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur :

- La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet ;
- L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions ;
- La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de finance-

ment, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...).

##### 2. Profil et qualification du cabinet

Le Consultant doit :

- Être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par la Banque mondiale, d'au moins 10 ans.
- Avoir une bonne connaissance des problématiques de Gouvernance, et des concepts de corruption, de concussion et de fraude ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes fiscaux et comptables prévalant en Afrique particulièrement en République du Congo ;
- Avoir une maîtrise de l'environnement des programmes financés par les Bailleurs de fonds internationaux en général et de la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement et du Fonds Mondial en particulier. Une expérience en Agence de Gestion Fiduciaire pour ce faire sera un atout ;
- Avoir Des références dans le domaine de l'audit et du conseil avec les bailleurs de fonds. Le personnel clé de la mission devra comporter :
  - Un directeur de mission, expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale,
  - Un chargé de mission ayant au moins un

diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier,

c)-Un (01) auditeur senior disposant d'au moins cinq années d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement ; et

d)-Un (1) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins de cinq (5) années d'expérience dans ce domaine pour des projets / programmes financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

e) Deux (2) assistants juniors pour la réalisation de travaux avec plus de 3 ans d'expérience dans les travaux d'audit.

##### IV. Méthode de sélection

L'Unité de Coordination du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED), invite les consultants (Cabinet d'audit et d'expertise comptable) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus pour l'établissement d'une liste restreinte.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations : copie de l'attestation d'affiliation à un ordre des experts comptables / comptables agréés ; descriptions des missions similaires réalisées (contrats analogues ou attestations de bonne exécution), disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (copie des diplômes et CV indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés).

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC), en accord avec les procé-

dures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011 et les dispositions prévues dans l'accord de financement

##### V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard le 11 décembre 2019 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un auditeur externe des comptes du PRAASED (exercices 2019 & 2020) ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED à l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED Adresse : sis à l'enceinte du projet CAB, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, quartier Blanche GOMEZ, E-mail : praaseducp@gmail.com, Téléphone : 06 701 74 68

Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 25 novembre 2019

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO



## PROJET CAB

## Nécessité d'organiser une revue à mi-parcours

Faute de contrepartie du gouvernement congolais, le Projet central Africane backbone (projet Cab) pour la République du Congo, devra faire l'objet d'une revue en début 2020, pour voir dans quelle mesure réduire les objectifs fixés.

La recommandation a été annoncée lors de la revue du portefeuille de la Banque mondiale au Congo, présidée par la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ghislaine Olga Ingrid Eboucka-Babakas, le 27 novembre, à Brazzaville.

« L'organisation du présent atelier rejoint l'objectif permanent d'un dialogue continu avec la BAD autour de l'exécution des projets en cofinancement afin de renforcer les bonnes pratiques de gestion », a déclaré la ministre du Plan.

Pour sa part, le chargé du programme pays à la Banque africaine de développement (BAD), Hercule Yamuremye, a indiqué: « Cette revue permettra de faire une évaluation finale en se fondant

sur les résultats des enjeux à mi-parcours », relevant en même temps que ce grand projet d'infrastructure de télécommunication va sortir de la liste des projets en difficulté, d'ici à la fin de l'année, avec plus de 50% du niveau d'engagement.

En outre, pour accélérer sa mise en œuvre et le clôturer dans les délais, l'urgence pour le Congo consiste à prendre le décret qui approuve le site où sera construit le data center, dont le coût est évalué à près de vingt millions de dollars. « C'est une activité clé du projet. Le cabinet en charge des études techniques a été recruté mais n'a pas encore débuté sa prestation. Il faut que le décret à pourvoir le site soit vraiment pris rapidement », a-t-il souhaité.

S'agissant du projet de construction de la route Ketta-Djoum, phase II, les travaux sont quasiment à la fin. Il a, par ailleurs, été demandé au projet de faire une évaluation de ses ressources afin que les fonds restants soient affectés à d'autres priorités du gouvernement. Signalons que dans le cadre de ce projet, le Congo doit une contrepartie de sept milliards francs CFA qu'il devra prioriser dans l'apurement des arriérés. Concernant les travaux de construction de la route Ndéndé-Dolisie, aucune difficulté particulière n'est signalée depuis la restructuration du projet.

Le projet d'électrification rurale a, quant à lui, du mal à décoller. Le volume d'activités définit au départ a été revu à la baisse, tout comme les contrats. Afin d'éviter sa ferme-

ture, le Congo est invité à signer un avenant.

A propos du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance forêt/bois, il a été de même recommandé d'organiser une revue à mi-parcours en mars prochain. Dans cette optique, son unité de coordination s'est engagée à recruter un consultant qui l'appuiera à préparer cette mission.

Le Projet de réformes des compétences et des ressources humaines est aussi confronté aux difficultés relatives à la réalisation des études techniques du centre de formation professionnelle puis celle portant sur l'identification des métiers porteurs.

« Tenons compte de l'accroissement des capacités de la banque

à soutenir le développement de ces pays membres, grâce à l'accroissement de son capital intervenu le mois dernier, nous osons espérer que le volume des opérations de la banque dans votre pays augmentera significativement au cours des années à venir », a déclaré le représentant du directeur général de la BAD pour l'Afrique centrale.

Notons que l'intervention de la BAD s'articule autour de cinq projets en ajoutant le nouveau projet de développement intégré des chaînes de valeur agricoles au Congo, validé le 21 novembre. Ce qui porte le portefeuille à deux cent vingt-et-un milliards francs FCFA. Le taux de décaissement actuel est de 45%.

Lopelle Mboussa Gassia

## APPUI À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

## Le budget 2020 s'élève à plus de quatre milliards francs CFA

Le comité de pilotage du projet, réuni en session ordinaire le 27 novembre, à Brazzaville, a adopté le budget de l'année prochaine à une somme de quatre milliards sept cent millions francs CFA, a expliqué le coordonnateur, Calixte Kolyardo.



Le comité de pilotage en session ordinaire/Adiac

Les axes prioritaires du budget du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) sont notamment l'évaluation scolaire, la question des formations des enseignants ainsi que les réformes dans le secteur de l'éducation.

Le comité de pilotage a discuté également de la nécessité des trois sous-secteurs de l'enseignement de pouvoir mettre en place leur comité interministériel afin de leur permettre de discuter des sujets communs.

Interrogé sur la nécessité du Praased II, Calixte Kolyardo a indiqué: « Il y a une urgence du Praased II, si l'on tient compte du fait qu'au départ, le financement était de soixante-dix millions de dollars, soit environ trente-cinq milliards francs CFA avec le non versement de la contrepartie du gouvernement. Le financement a été réduit uniquement au crédit de la Banque mondiale dont trente millions de dollars. Ceci signifie que toutes les cibles envisagées ne pourront pas être atteintes d'où la nécessité du deuxième projet ».

Selon lui, le président du comité de pilotage, Ferdinand Sosthène Likouka, a donné des orientations pour ces trois sous-secteurs de l'éducation de se mettre déjà ensemble pour travailler sur la note conceptuelle qui permettra d'arriver jusqu'au Praased II, dont l'approbation dépendra des résultats issus du Praased I.

Notons qu'au nombre des actions menées par le Praased, en dépit de la contrepartie du gouvernement, figurent l'évaluation de la révision des programmes scolaires qui vont aboutir à la réimpression des manuels existants et la collecte des statistiques afin de donner une base de données pour les politiques les plus fiables.

Lydie Giisèle Oko

## PROTECTION DU MILIEU MARIN

## Les projets des plans d'actions des protocoles additionnels présentés aux parties prenantes

Les documents ont été débattus en vue de leur amendement, au cours d'une concertation nationale qui s'est déroulée du 26 au 27 novembre à Brazzaville, sous le patronage du directeur général du Développement durable, Roch Germain Mpassi Moumpassi, représentant la ministre congolaise du Tourisme et de l'environnement.

Depuis le 19 décembre 1987, le Congo est partie à la Convention d'Abidjan relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin. Cette convention, signée en 1981, est un instrument de coopération en matière de protection, de gestion et de développement de l'environnement marin et côtier de la côte atlantique de l'Afrique de l'ouest, centrale et australe, qui couvre une zone marine allant de la Mauritanie à l'Afrique du Sud, pour un littoral d'un peu plus de 14 000 Km. Il s'agit donc un cadre global pour tous les programmes liés aux ressources marines dans les pays parties à la convention.

En effet, réunis à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, du 2 au 3 juillet dernier, à l'occasion de la conférence des plénipotentiaires des pays parties à la convention, quatorze parties contractantes sur dix-neuf ont signé quatre protocoles additionnels à la convention, à savoir le protocole de Pointe-Noire sur la gestion intégrée des zones côtières ; le protocole de Bassam sur la pollution provenant des sources et d'activités terrestres; le protocole de Malabo sur les normes environnementales associées aux activités pétrolières et gazières offshore ; le protocole de Calabar sur la gestion durable des mangroves. La réunion de Brazzaville s'inscrivait, par conséquent, dans le cadre d'une série de consultations nationales, en vue d'amender les projets de plans d'actions des quatre protocoles additionnels, dans la perspective de les transposer dans les corpus législatifs et réglementaires des pays parties. L'objectif poursuivi était de présenter ces documents ainsi que la politique régionale aux parties prenantes, afin de recueillir leurs

contributions et commentaires, en vue de les améliorer de les finaliser pour leur approbation lors d'une prochaine rencontre régionale. Il s'agissait, entre autres, d'assurer l'alignement de ces plans d'actions avec les priorités et les programmes nationaux et de finaliser leur cadre de suivi et d'évaluation.

## Une attention soutenue du gouvernement pour les forêts de mangroves

Le directeur général du Développement durable, Roch Germain Mpassi Moumpassi, au nom de la ministre du Tourisme et de l'environnement, a indiqué que la conservation et la gestion durable des écosystèmes du milieu marin et côtier présentent des enjeux considérables, dès lors qu'ils regroupent de différentes ressources indispensables aux économies nationales et à la sécurité alimentaire de la population.

Au Congo, a-t-il souligné, plusieurs activités tant industrielles que traditionnelles sont menées dans les eaux côtières avec des impacts sur les écosystèmes du milieu marin. Il est donc indispensable que toutes ces activités soient réalisées dans le respect des dispositions réglementaires en matière de préservation de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles. A travers l'allocution lue par son émissaire, la ministre du Tourisme et de l'environnement a assuré que son département s'employait à faire respecter la loi partout où cela s'impose, reflétant ainsi les préoccupations du gouvernement en la matière. Pour ce faire, quelques initiatives en lien avec la préservation des écosystèmes marins sont en cours, notamment le projet de création d'une aire marine protégée dans la baie de

Loango qui est un sanctuaire et un lieu de reproduction des tortues marines.

De même, les forêts de mangroves, en proie à une forte dégradation du fait des activités anthropiques, font l'objet d'une attention soutenue du gouvernement, qui entend financer leur restauration et leur conservation avec l'appui des partenaires techniques et financiers. D'où l'opportunité qu'a eue cette concertation pour amender les documents examinés à la lumière des préoccupations spécifiques du pays.

« Je sais compter sur votre engagement et votre expertise, afin que des contributions à la hauteur des attentes de notre pays soient apportées aux documents soumis à votre appréciation et que les points de vue du Congo soient bien reflétés dans les documents finaux », soulignait, à l'ouverture des travaux, le directeur général du Développement durable.

Notons que la convention relative à la coopération en matière de protection, de gestion et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la côte atlantique de la région de l'Afrique de l'ouest, du centre et du sud (également appelée Convention d'Abidjan), a été adoptée, le 23 mars 1981, par la conférence des plénipotentiaires des Etats riverains de la façade atlantique du continent africain, en même temps que le protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution en cas de situation critique. Ces deux instruments sont entrés en vigueur, le 5 août 1984.

Bruno Okokana



## CONGO-AIEA

## Michel Warnau évalue l'exécution des projets de coopération technique

L'administrateur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a séjourné, du 18 au 22 novembre, à Brazzaville, dans le but de se rendre compte de l'évolution des projets menés par le pays en collaboration avec cette agence, en vue de leur mise en oeuvre dès janvier prochain.

Au terme de sa visite, Michel Warnau est allé restituer au ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, les échanges qu'il a eus avec les différentes institutions nationales concernées. L'administrateur de l'AIEA pour le Congo a indiqué au ministre que l'objectif de sa mission était de se rendre compte de la progression des projets afin qu'ils soient mis en oeuvre le plus rapidement possible.

Selon lui, il a été question d'examiner certaines situations administratives du Congo par rapport à son agence, notamment les contributions financières qui peuvent avoir un impact négatif sur l'exécution des projets. C'est ainsi qu'il a discuté avec les institutions de contreparties, dont celles qui coordonnent les projets de coopération technique au pays, précisément celles qui dépendent des ministères de l'Agriculture, de la Justice, de la Recherche scientifique, de la Santé, des Affaires étrangères.

Michel Warnau a, en outre, indiqué qu'avec les différents ministères, l'échange a porté sur les programmes et leur avenir, dans le cadre de la coopération, l'établissement de la législation et de la réglementation en matière de radio protection des circuits nucléaires, celles qui vont poser les bases pour que les appli-

cations nucléaires, déjà utilisées et celles qui le seront à l'avenir, puissent l'être de façon sûre et sécurisée en protégeant le public et l'environnement. Il s'agit de n'en tirer que les effets bénéfiques de ces applications, comme celles qui permettent de traiter les patients atteints du cancer. L'administrateur de l'AIEA pour le Congo a poursuivi que ce pays est dans le processus d'adoption d'une loi qui vise à établir une infrastructure de réglementation en matière de radio protection, tout en espérant que cette loi pourrait être adoptée par le parlement congolais.

Parmi d'autres sujets abordés avec les autorités nationales, particulièrement avec la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, celui du rapatriement des deux sources de cobalt 60 utilisées en radiothérapie au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville et les modalités d'acquisition d'un nouvel arsenal moderne en la matière pour ce centre. « Elles sont entreposées de façon sécurisée de telle sorte qu'on ne puisse pas avoir des problèmes immédiats, mais qu'elles soient réexportées vers le Canada qui les a vendues initialement », a dit Michel Warnau, ajoutant que cela se fera avec l'assistance technique et réglementaire de l'AIEA, en partenariat avec le Canada et les Etats-Unis.

**Lydie Gisèle Oko**

## FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

## Le Congo prépare sa contribution

La réunion préparatoire technique élargie regroupant les représentants des ministères, de la société civile du secteur privé, des agences du système des Nations unies, tenue le 27 novembre à Brazzaville, a statué sur les contributions et engagements du pays qui seront présentés à la rencontre prévue les 17 et 18 décembre à Genève, en Suisse.



Pour les parties prenantes à la réunion préparatoire, il s'est agi d'harmoniser les contributions en matière de protection des droits humains, d'emplois, d'agriculture et d'énergie à présenter à Genève.

« Une occasion idéale de mettre en route la réalisation des objectifs de cette nouvelle initiative et de renforcer notre réponse collective aux crises des réfugiés », a indiqué le représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Congo, Cyr Modeste Kouamé.

A l'occasion, il s'est réjoui des initiatives prises par le gouvernement congolais qui a bien voulu impliquer les différentes parties, y compris les acteurs de développement, à travers l'or-

ganisation de diverses rencontres bilatérales, au cours desquelles le Pacte mondial sur les réfugiés a été présenté et les besoins des réfugiés identifiés.

Cyr Modeste Kouamé a, par ailleurs, salué les efforts du Congo qui n'est pas le seul pays à les fournir pour l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés.

A noter que depuis 2015, le monde connaît une poussée migratoire sans précédent. Des statistiques relèvent près de soixante-dix-huit millions de personnes en déplacement dans le monde, soit plus de vingt millions de réfugiés, plus de deux millions de demandeurs d'asile et plus de quarante millions de déplacés internes.

**Jean Jacques Koubemba**

**MTN Business**

**Devenez  
Partenaire  
commercial de  
MTN Business!**

Inscrivez-vous au programme partenaires, baptisé **MTN Fusion**, et prenez part au forum.

Vérifier votre éligibilité au **+242 06 866 1021**  
Date : 04 Décembre 2019

#BienEnsemble  
*everywhere you go*

**MTNBusiness.CG@mtn.com**





## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## Les acteurs nationaux et internationaux appelés à s'impliquer davantage

L'invite a été lancée par la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, le 29 novembre à Brazzaville, dans le cadre de la célébration en différé de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Instituée par les Nations unies par résolution 54/134, du 17 décembre 1999, la journée a été célébrée cette année au niveau international sur le thème « Oranger le monde : la génération égalité s'oppose au viol » et au niveau national sur le thème « Les violences fondées sur le genre et leurs conséquences sur le développement ».

Pour la ministre, le choix de ce thème résulte du fait que le développement durable d'un pays nécessite la participation de tous : hommes et femmes. En effet, les actes de violences faites à l'endroit du genre féminin constituent une atteinte grave aux droits fondamentaux de la personne humaine, a signifié Jacqueline Lydia Mikolo.

Selon elle, ces actes odieux sont un handicap à l'atteinte des objectifs de développement durable et se manifestent sous plusieurs formes, à savoir violences familiales, sexuelles, psychologiques, socio-économiques. « C'est un



La photo de famille/Adiac

phénomène mondial qui touche toutes les couches sociales, notamment enfants, jeunes, adultes et personnes âgées », a-t-elle indiqué, ajoutant : « Ces violences ne connaissent pas de clivages ni géographique ni socio-

culturels et font partie des affronts quotidiens que les filles et les femmes subissent dans le cercle familial, dans la rue, à l'école, au travail et ailleurs ».

Pour sa part, Suze Percy Filippini, coordonnatrice du système des Nations unies au Congo, a rappelé que les violences à l'égard des femmes et des filles constituent l'une des violations des droits humains

les plus répandues dans le monde. Ces actes de violences infligés à la gente féminine les privent de leur dignité, portent atteinte à leurs droits fondamentaux et les empêchent de réaliser tout leur potentiel.

« Au moment où le monde prône la parité, le viol continue de constituer un des obstacles les plus forts à l'épanouissement et à l'autonomisation des femmes et enfants, dont le coût social et économique nuit au progrès et à la prospérité inclusive de nos sociétés », a-t-elle déploré.

Par ailleurs, la fonctionnaire onusienne a réitéré l'engagement du système des Nations unies envers l'Etat congolais d'éradiquer ce fléau dans le but de promouvoir une société pacifique où les droits fondamentaux sont respectés ainsi que l'égalité du genre.

Rappelons que la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est célébrée le 25 novembre de chaque année.

Gloria Imelda Lossele

**« Au moment où le monde prône la parité, le viol continue de constituer un des obstacles les plus forts à l'épanouissement et à l'autonomisation des femmes et enfants, dont le coût social et économique nuit au progrès et à la prospérité inclusive de nos sociétés »**

## LA RUSSIE LANCE LA PRODUCTION D'UN VACCIN CONTRE LA FIÈVRE EBOLA

Le 12 novembre 2019, Dmitry Medvedev, Premier-ministre de la Fédération de Russie, a lancé la production, dans la ville de Novosibirsk (Russie), d'un vaccin contre la fièvre Ebola. La Russie produira cinq mille doses du vaccin au profit de la République démocratique du Congo (RDC).

En 2015, la Russie a vite réagi à la propagation d'Ebola en Afrique occidentale en décaissant plus de soixante millions de dollars pour combattre cette épidémie. En Guinée Conakry, la société russe «Rusal» a mis sur pied un «Centre des recherches microbiologiques» équipé d'un laboratoire russo-guinéen de la recherche scientifique des épidémies et de prévention des infections. Les essais du vaccin anti-Ebola ont été lancés en août 2017. En 2019-2020, la Russie envisage d'investir encore 6,5 millions de dollars dans la lutte contre ce fléau en RDC.

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

**PROGRAMME  
DE LA SEMAINE  
DU 03 AU 08 NOVEMBRE**

**MARDI 03 DECEMBRE**

**17H00** OUVERTURE 4<sup>EME</sup> EDITION FESTIVAL BILILI BD  
CINE-CLUB : IOBAL (L'ENFANT QUI N'AVAIT PAS PEUR)  
VERNISSAGE EXPOSITION HEROINES

**MERCREDI 04 DECEMBRE**

**10H00** FESTIVAL : 4<sup>EME</sup> EDITION BILILI BD

**09H00** CONFERENCE : JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

**15H00** DEBAT D'IDEES : IMPACT DES IMPÔTS SUR LA CONSOMMATION

**19H00** MERCREDI A LA CAFET' : KARAOKE COSPLAY (BILILI BD)

**JEUDI 05 DECEMBRE**

**10H00** FESTIVAL : 4<sup>EME</sup> EDITION BILILI BD

**10H30** CONFERENCE PASCAL BONIFACE : LE MONDE PROGRESSE T'IL ?

**15H00** CELEBRATION : 10 ANS DE FRANCE VOLONTAIRE

**VENDREDI 06 DECEMBRE**

**10H00** FESTIVAL : 4<sup>EME</sup> EDITION BILILI BD

**SAMEDI 07 DECEMBRE**

**10H00** FESTIVAL : 4<sup>EME</sup> EDITION BILILI BD

**10H00** ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE  
(SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)



Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur [www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)





# KABA LI SOLO

Double ton volume internet  
en activant tes forfaits  
par Airtel money

**\*121\*4#**

## 100% BONUS PAR AIRTEL MONEY UNIQUEMENT

**150 Mo + 150 Mo (BONUS)**

**1 Jour + 1 Jour**

**525<sup>F</sup>**

**\*121\*4\*2\*3#**

**6 Go + 6 Go (BONUS)**

**7 Jours + 3 Jours**

**9 000<sup>F</sup>**

**\*121\*4\*3\*5#**

**11 Go + 11 Go (BONUS)**

**30 Jours + 7 Jours**

**25 000<sup>F</sup>**

**\*121\*4\*4\*4#**

© Crédit photo : nuricus AG Partners site cataractes



**LE RESEAU DES SMARTPHONES**

airtelcongob    



**INFRASTRUCTURES**

**La Fécofoot officiellement installée dans son nouveau siège**

**Venu à Brazzaville pour inaugurer le nouveau local de l'instance dirigeante du football congolais, le président de la Fédération internationale de football association (Fifa) a mis une énorme pression sur les épaules des animateurs, en déclarant que l'inauguration de ce bâtiment est un pilier important pour le développement futur du football national.**

« On est là pour fêter ce siège qui est un pilier important pour le développement futur du football ici à Brazzaville et au Congo », a indiqué Gianni Infantino. Ce bâtiment R+2 financé par la Fifa est l'aboutissement d'un long feuilleton. Depuis sa création, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ne squattait que des locaux donnés temporairement soit par le ministère des Sports, soit par le Comité national olympique, soit encore par la présidence de la République.

En présence de plusieurs invités de marque comme les anciens joueurs Samuel Eto'o (double fois champion d'Afrique en 2000 et 2002 et médaillé d'or olympique en 2000, à Sydney); Youri Djorkaeff (champion du monde avec la France en 1998); Hamad Hamad, président de la Confédération africaine de football; Constant Omari, l'un de ses vice-présidents; et Fatma Samoura, la secrétaire générale de la Fifa; et d'autres comme le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé..., Gianni Infantino a reconnu que l'acte posé le 29 novembre est une étape importante pour le football congolais dont il souhaite briller davantage lors des grands rendez-vous africains et mondiaux. « Avec notre collaboration, on va écrire des nouvelles pages magnifiques du football congolais et du football africain. Dans des infrastructures pareilles, il n'y a plus d'excuses. Vous êtes qualifiés pour le Championnat d'Afrique des nations. Il faut faire mieux et plus, essayer d'aller gagner, se qualifier pour les autres compétitions », a-t-il souhaité.

Selon lui, le talent dont les jeunes congolais disposent, conjugué avec le travail qui sera fait à partir de ce siège, notamment avec la signature de l'accord de siège du bureau régional Fifa développement pour l'Afrique centrale, contribuera à rehausser le niveau du football national. Le siège étant désormais un pari gagné, la Fifa attend de la Fécofoot beaucoup d'initiatives allant dans le cadre de valoriser le football des jeunes et des femmes. « Il faut développer le football féminin, le football des jeunes. On est là pour mettre en place tous ces projets, pour développer le football dans ce magnifique pays, pour mettre le football africain au sommet du football mondial... Arrêtons de parler et commençons à travailler », a exhorté Gianni Infantino.

Pour mettre la Fécofoot devant un fait accompli, le président de la Fifa a remis à celui de la Fécofoot, Jean Guy Blaise, Mayolas, le ballon de la dernière finale de la Coupe du monde féminin qui s'est déroulée en France, tout en précisant : « N'oubliez pas le football féminin ». La Fécofoot, quant à elle, lui a remis le maillot officiel des Diables rouges floqué G. Infantino avec le dossard n°10.

*James Golden Eloué*

**FOOTBALL**

**Brazzaville choisie pour abriter le quatrième bureau régional de développement**

**Le nouveau siège de la Fédération congolaise de football va accueillir, d'ici à la fin du premier trimestre de l'année prochaine, le bureau régional de la Fédération internationale de football association (Fifa) pour l'Afrique centrale, le quatrième sur le continent, après ceux de l'Afrique du sud, du Sénégal et de l'Ethiopie.**



La visite du complexe sportif de la Concorde par les délégations de la Fifa et du Congo-Adiac

La signature de l'accord de siège entre la Fifa, représentée par sa secrétaire générale, Fatma Samoura, et le gouvernement congolais, représenté par Cyprien Sylvestre Mamina, secrétaire général des Affaires étrangères, a eu lieu le 29 novembre à Brazzaville.

Cette signature, a expliqué la secrétaire générale de la Fifa, contribue à la politique de cette institution de décentraliser la totalité de ses activités pour privilégier le développement de proximité avec ses associations membres. « Ce bureau régional est le quatrième en Afrique après l'ouverture des bureaux de l'Afrique du Sud, du Sénégal et de l'Ethiopie. Il a pour mission de soutenir les associations membres dans les huit pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale à concevoir des projets et à les préparer selon les priorités définies par

les associations membres. Ce bureau permet également le développement de proximité », a-t-elle expliqué.

Ce bureau régional arrive, selon elle, au moment où la Fifa est en train de multiplier par cinq ses ressources allouées au développement pour la promotion du football des jeunes et des femmes, des infrastructures footballistiques et les centres de formation. « Nous sommes sûrs qu'avec cet accord de siège, nous avons tous les ingrédients pour pouvoir développer, selon la vision de la Fifa 2.0, le football en général, le football d'élite, des femmes et des jeunes en particulier », a commenté la secrétaire générale de la Fifa tout en souhaitant que ce bureau puisse voir le jour à la fin du premier trimestre de l'année prochaine.

Le secrétaire général des Affaires étrangères a, quant à lui, salué l'ini-

tiative de la Fifa. D'après lui, ce bureau va permettre au Congo de mieux s'organiser afin de relever le défi du redressement de son football. « Vous êtes dans le pays de football car il y a quelques années, le Congo a remporté la CAN en 1972, au Cameroun. Nous étions au sommet de l'Afrique. Depuis lors, on a quelques difficultés. Mais le gouvernement a compris qu'il fallait créer les infrastructures. Il reste donc à nous organiser. Car nous avons tout pour réussir. Cet accord de siège, de mon point de vue, va dans ce sens. Nous serons attentifs au travail qui va se faire parce qu'il n'est pas normal que le Congo soit souvent absent aux grands rendez-vous internationaux dans le domaine du football », a indiqué Cyprien Sylvestre Mamina.

**J.G.E.**

**HARIOM TRAVELS**  
Agence de Voyage & Tourisme

**Visitez**  
les pays de vos Rêves avec nous

**Billet + Hôtel + Loisirs**  
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire ( Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespn@hariomtravels.net  
Brazzaville ( Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbz@hariomtravels.net  
www.hariomtravels.net

**BUROTEC**  
Un fournisseur unique pour votre bureau

Agence Pointe-Noire  
98, Bd Charles de Gaulle - B.P. 828  
Pointe-Noire - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 32 294 08 04  
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville  
Rond point de la gare, immeuble Art'el, Centre-Ville  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
contactbz@burotec.biz / salesbz@burotec.biz

www.burotec.biz



## DISPARITION

# Michel Ngombo dit Ngombo Ley inhumé à Nice

L'ancien gardien des Diables rouges, décédé le 21 novembre en France des suites d'un accident cardio-vasculaire, a été mis en terre le 29 novembre.

Michel Ngombo a fait la pluie et le beau temps dans Télé-sport, Inter club, Etoile du Congo et le Club athlétique renaissance aiglon (Cara). Il a été un gardien de but très apprécié par les dirigeants et les supporters, qui l'avaient surnommé Ley, pseudonyme du célèbre chanteur de la République démocratique du Congo, à l'époque Zaïre, Tabu Ley.

Avec l'équipe nationale, Ngombo Ley se distingue en 1984 quand il est le gardien titulaire lors de la coupe de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale, remportée cette année-là par le Cameroun aux tirs au but, devant les Diables rouges.

L'ancien agent de la Régie nationale des travaux publics (RNTP) a longtemps fait la fierté de l'AS TP, pendant le championnat corporatif dans les années 1980 aux côtés de Rufin Malonga, Joseph Mounoundzi, Mombo Moukolo, Joseph Massengo. Ngombo Ley fut aussi, durant sa car-



Le regretté Ngombo Ley/DR

rière, un grand spécialiste des penalties arrêtés, réussissant l'exploit d'en arrêter quatre lors du match Hafia de Conakry-Etoile du Congo, en 1980. Ce jour-là, les Guinéens ont été humiliés devant leur président, feu Sekou Touré. « Je suis le seul gardien à avoir réussi à arrêter quatre penalties au cours du même match. C'était contre Hafia de Conakry. Cette équipe n'avait jamais été battue sur son terrain depuis 1953. Nous lui avons fait mordre le gazon devant Sékou Touré », avait-il déclaré devant les médias. Et depuis, tout le monde l'appelait « Monsieur penalty ».

## Qui était Michel Ngombo ?

Michel Ngombo commence sa carrière dans l'équipe de Kinshasa Sotexco. Il en est le premier gardien de but et va hisser cette formation à la tête du championnat. Quelques années plus tard, il prête ses services à Télé-sport avant de signer à l'Inter Club puis

à l'Etoile du Congo de 1975 à 1982. En 1983, il défend les buts de Cara puis ceux des Diables noirs, avant d'opter pour la France en 1986 en compagnie de Prosper Nkounkou « Mapro », l'ex-gardien de but de Kotoko de Mfoa et des Diables rouges.

Dans l'hexagone, il joue à Toulouse et rate de peu de signer un contrat professionnel à cause des formalités administratives. Châteauroux (deuxième division), Avignon puis Cap d'Ail sont les autres clubs qu'il va intégrer. Détenteur d'une licence d'entraîneur délivrée par la Fédération française de Football, Michel Ngombo a formé et encadré les jeunes gardiens de but de 7 à 20 ans dans ce pays. « J'ai également formé ma fille Ngombo Luca Victoire au métier de gardien de buts », indiquait-il. Michel Ngombo était marié et père de trois enfants.

Hervé Brice Mampouya

## LIGUE DE SPORT DE TRAVAIL DE BRAZZAVILLE

### Présentation de l'initiative «Courir pour la cause»

Le projet sportif pour lutter contre le diabète a été présenté officiellement, le 29 novembre à Brazzaville, par le président de la ligue, Rodrigue Dinga Mbomi, et son partenaire Pres'com media.



Photo de famille après la présentation du projet distance Oyo-Ouessou.

Devant un parterre de responsables des entreprises publiques, privées et para étatiques, les organisateurs de l'activité qui aura lieu entre janvier et février 2020 ont donné toutes les explications possibles sur leur projet qui se veut sportif, culturel, sanitaire et social.

Selon Rodrigue Dinga Mbomi, «Courir pour la cause» est une marche réservée aux travailleurs et autres amoureux de la marche sportive. Sur une distance de 515 km, cette activité sera lancée à Pointe-Noire pour se terminer à Brazzaville pour un maximum de sept jours. En effet, les participants quitteront Pointe-Noire jusqu'à Brazzaville, en passant par Dimonika, Dolisie, Nkayi, Loutété, Mindouli où sera animée une

conférence de presse puis Kinkala.

« Cette marche permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable, à la levée des fonds susceptibles de déployer une grande campagne de lutte contre le diabète en visant dix mille femmes durant l'année 2020, tout en sensibilisant les travailleurs aux dangers de certaines maladies non transmissibles mais nuisibles », a-t-il indiqué.

A en croire Gildas Bakala, directeur de Pres'com media, la marche va traverser plusieurs départements du Congo, notamment ceux de la partie sud du pays. L'acte 2 de «Courir pour la cause» couvrira la zone allant de Brazzaville à Oyo et l'acte 3 sera consacré à la

distance Oyo-Ouessou.

Les participants à cette marche se rendront compte, sans nul doute, de la diversité culturelle que regorge le Congo, en découvrant la culture de chaque localité inscrite sur le tronçon. C'est également une manière de lutter avec assurance à certaines maladies. « Nous devons nous mobiliser en étant des porte-paroles de la cause de la santé. La plupart d'entre nous mangeons mal, il est important de pratiquer les activités sportives afin de réduire les risques des maladies cardiovasculaires », a signifié José Cyr Ebina, président de la fondation Ebina et l'un des participants à la marche «Courir pour la cause».

Rude Ngoma

## MUSIQUE

### Teddy Benzo en showcase

Le concert de l'artiste musicien rappeur, le 7 décembre au Plan B, précède d'autres productions scéniques d'ici à la fin de l'année et va permettre au public de savourer son riche répertoire.

L'immense talent de Teddy Benzo, son omniprésence sur la scène, la richesse des thématiques de ses chansons et son professionnalisme ne se démentent plus aujourd'hui, tant l'artiste a conquis les fans et férus des belles sonorités.

Autrefois appelé Benzular, Teddy Benzo fit ses débuts dans l'univers du hip-hop en 1990 au sein du groupe Impartial Def, jouant avec Poki Diama Star & Stone, deux artistes rappeurs.

Après le départ de ses deux coéquipiers pour l'Afrique de l'ouest et la France, il évolue avec Fuma Strong et adhère à la Production afro centrique (PAC). La chanson «Black jack lyrics», interprétée avec les membres de la PAC, notamment Fuma Strong, Djo Back, Ya Batamio, Obymarf, Kaysee M, Nex one..., le révèle au grand public. C'est le début d'une longue et riche carrière qui fait aujourd'hui le bonheur de ses fans.

Amoureux et pratiquant du basket-ball, Teddy Benzo, attiré par ce sport, sa deuxième passion, va émigrer au Gabon puis en Afrique du Sud où il fera la connaissance de Cam (artiste rappeur gabonais) et Léon (Beatmaker & producteur originaire de la République démocratique du Congo). Ensemble, ils mirent sur pied le label Large production. De cette structure va sortir le premier album de Cam : «Entre joie et peine». Après le départ de Léon pour des raisons professionnelles, Cam et Teddy Benzo décidèrent de monter le label Belle rage qui sort dans la foulée l'album «Caméducation».

Rentré au pays, Teddy Benzo, outre ses prestations artistiques en compagnie de ses amis Bakus et Doc Abdoulaye, lance le label Belle rage music qui se distingue dans la promotion culturelle à Pointe-Noire. Signalons que ce showcase connaîtra la participation des artistes musiciens M F, Princee Kiki Aladji et du Groupe Ladipa.

Hervé Brice Mampouya





## ENTREPRENEURIAT

## Des jeunes congolais reçoivent de l'aide pour leur start-up

En rapport avec la célébration en différé du trentième anniversaire de la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CRC), l'organisme mondial de la téléphonie mobile, la GSMA, s'appuyant sur l'expertise de l'Unicef en matière de ces droits, a lancé, le 25 novembre, l'initiative « Empower youth ».

L'initiative, soutenue par un certain nombre d'opérateurs de téléphonie mobile dans le monde dont MTN, a pour rôle essentiel de montrer que la technologie mobile peut servir de catalyseur pour la promotion des droits de l'enfant. Ainsi, la Fondation MTN Congo a mis en place l'incubateur baptisé Y'ello start-up, afin d'aider des jeunes entrepreneurs à innover et à générer des revenus. Cet incubateur s'attaque aux défis auxquels font face les jeunes, notamment le taux élevé de chômage et les opportunités économiques limitées.

Ainsi donc, ce programme encourage les jeunes congolais dont l'âge varie entre 18 et 35 ans à concevoir et à déployer des produits informatiques tels que des applications. L'idée est que ces produits vont résoudre des problèmes communs dans des domaines de la santé, de l'éducation, de l'autonomisation économique des enfants. Sur les cent candidatures de jeunes reçues au cours de l'année 2017-2018, dix ont été choisies pour une formation à la gestion d'entreprises numériques. Parmi les idées retenues que le programme a encouragées jusqu'à présent, citons une application permettant aux utilisateurs de localiser leur pharmacie la plus proche et de commander des produits en ligne. Un autre projet relatif à l'amélioration des connaissances numériques, l'initiative MTN'S Digital schools, aide les jeunes en investissant dans leur éducation numérique avec des ordinateurs et l'accès facile internet et d'autres.

Pour Mats Granryd, directeur général de la GSMA, « les opérateurs de téléphonie mobile du monde entier, y compris MTN, démontrent que la technologie mobile possède un pouvoir considérable pour faire respecter les droits fondamentaux d'un enfant ».

De son côté, Wivina Belmonte, conseillère principale Engagement du secteur privé au Fonds des Nations unies pour l'enfance (l'Unicef), a indiqué: « Dans le monde d'aujourd'hui, les enfants naissent dans des situations que nous n'aurions pas pu imaginer il y a trente ans. L'Unicef appelle le secteur de la téléphonie mobile à démontrer comment la technologie peut être utilisée pour réduire les inégalités et libérer le potentiel de toutes les filles et de tous les garçons ».

Séverin Ibara

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

## L'AIDD sensibilise les communautés de la ville côtière

En prélude à la célébration de l'événement, le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, l'association que dirige Ghislaine Guylaine Rachel Mbandy Ondzé a organisé, le 29 novembre, en rapport avec le thème de l'édition 2019, une campagne de sensibilisation à l'endroit de quelques administrations de la ville.



La présidente de l'AIDD saluant le colonel Hermann Mouasiposo/Adiac

Dans le cadre de la campagne, quelques administrations publiques, civiles et militaires, ont été ciblées par les membres de l'Association initiatives d'aide au développement (AIDD), notamment la mairie de

la gendarmerie, l'hôpital général Adolphe-Sicé, la Cour d'appel, la direction départementale des impôts et autres.

Soulignons l'importance de cette sensibilisation pour le bien de ces communa-

tés, Ghislaine Guylaine Rachel Mbandy Ondzé a souhaité qu'en plus de celles-ci, cette campagne soit élargie au niveau d'autres groupes plus vulnérables. La Journée mondiale de lutte contre sida est célébrée cette année sur le thème « Les communautés font la différence ». L'événement constitue l'occasion d'une mobilisation mondiale contre cette maladie, au cours duquel plusieurs actions d'information, de prévention et de sensibilisation sont menées. Notons que beaucoup de millions de personnes vivent avec le VIH/sida à travers le monde. Cette journée est aussi celle de mémoire et du souvenir en l'honneur des personnes décédées de la maladie.

S.Ib.

## HUMEUR

## Des âges falsifiés à la baisse retardent les recrutements à la Fonction publique

La plupart des jeunes nouvellement sortis des écoles de formation, des instituts et universités continueront d'attendre leur intégration à la Fonction publique. Car des places sont encore occupées par les personnes qui devraient déjà aller à la retraite par rapport à leurs âges normaux. Mais ces dernières les ont falsifiés en les diminuant.

Nous désignons par âge falsifié le fait de tricher sur l'année de naissance en la « rabaissant » ou l'augmentant de quelques ans pour se faire plus jeune ou plus âgé. Lors de certains contrôles des pièces administratives, on est ahuri de voir son aîné de 7 ans ou 10 ans devenir un cadet. Cette antivalence profite plus à son auteur qu'à la République qui a aussi besoin de voir certains de ses fils diplômés être recrutés. Et les spécialistes de ces agissements appellent ces âges trichés par des « âges scolaires ».

Cette question que nous abordons avec un brin d'humour est ces derniers temps sur les lèvres de certains jeunes diplômés chômeurs qui voient d'un mauvais œil ces vieux moisir dans des administrations publiques, sans leur laisser la place. Disons-le sans langue de bois, les faibles pourcentages des départs à la retraite sont aussi une cause explicative de la faible intégration des jeunes diplômés à la Fonction publique.

Cependant, il peut y avoir des arrangements entre les services de l'Etat et le fonctionnaire pour lui faire bénéficier d'une rallonge de deux à trois ans d'activités si cela est jugé nécessaire. Ce n'est pas une tricherie comme telle. Ainsi, falsifier l'âge pour fuir la retraite est une antivalence qui bloque l'avenir des jeunes. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

## ENTREPRENEURIAT

## Des jeunes congolais reçoivent de l'aide pour leur start-up

En rapport avec la célébration en différé du trentième anniversaire de la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CRC), l'organisme mondial de la téléphonie mobile, la GSMA, s'appuyant sur l'expertise de l'Unicef en matière de ces droits, a lancé, le 25 novembre, l'initiative « Empower youth ».

L'initiative, soutenue par un certain nombre d'opérateurs de téléphonie mobile dans le monde dont MTN, a pour rôle essentiel de montrer que la technologie mobile peut servir de catalyseur pour la promotion des droits de l'enfant. Ainsi, la Fondation MTN Congo a mis en place l'incubateur baptisé Y'ello start-up, afin d'aider des jeunes entrepreneurs à innover et à générer des revenus. Cet incubateur s'attaque aux défis auxquels font face les jeunes, notamment le taux élevé de chômage et les opportunités écono-

une formation à la gestion d'entreprises numériques. Parmi les idées retenues que le programme a encouragées jusqu'à présent, citons une application permettant aux utilisateurs de localiser leur pharmacie la plus proche et de commander des produits en ligne.

Un autre projet relatif à l'amélioration des connaissances numériques, l'initiative MTN'S Digital schools, aide les jeunes en investissant dans leur éducation numérique avec des ordinateurs et l'accès facile internet et d'autres.

« Dans le monde d'aujourd'hui, les enfants naissent dans des situations que nous n'aurions pas pu imaginer il y a trente ans. L'Unicef appelle le secteur de la téléphonie mobile à démontrer comment la technologie peut être utilisée pour réduire les inégalités et libérer le potentiel de toutes les filles et de tous les garçons »

Pour Mats Granryd, directeur général de la GSMA, « les opérateurs de téléphonie mobile du monde entier, y compris MTN, démontrent que la technologie mobile possède un pouvoir considérable pour faire respecter les droits fondamentaux d'un enfant ».

De son côté, Wivina Belmonte, conseillère principale Engagement du secteur privé au Fonds des Nations unies pour l'enfance (l'Unicef), a indiqué: « Dans le monde d'aujourd'hui, les enfants naissent dans des situations que nous n'aurions pas pu imaginer il y a trente ans. L'Unicef appelle le secteur de la téléphonie mobile à démontrer comment la technologie peut être utilisée pour réduire les inégalités et libérer le potentiel de toutes les filles et de tous les garçons ».

S.Ib.

miques limitées.

Ainsi donc, ce programme encourage les jeunes congolais dont l'âge varie entre 18 et 35 ans à concevoir et à déployer des produits informatiques tels que des applications. L'idée est que ces produits vont résoudre des problèmes communs dans des domaines de la santé, de l'éducation, de l'autonomisation économique des enfants. Sur les cent candidatures de jeunes reçues au cours de l'année 2017-2018, dix ont été choisies pour



## DISPARITION

## Le journaliste Borgia Miguel Samba a tiré sa révérence

Notre confrère, directeur de l'information à la Télévision nationale (Télé-Congo), est décédé le 28 novembre dans la soirée au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville où il était admis, dans la nuit du 25 novembre, des suites d'un accident vasculaire cérébral aigu qui l'avait plongé dans un coma trois jours durant.

Né en 1976 à Brazzaville, Borgia Miguel Samba Bouesso, fils d'un enseignant, a fait de brillantes études primaires et secondaires sanctionnées par un baccalauréat série A4 en 1995, au lycée Thomas-Sankara.

Journaliste formé à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, il intègre la rédaction de Radio Liberté, peu avant l'obtention de sa licence en journalisme, en 1998. Il est recruté comme fonctionnaire en 2003.

Il rejoint Télé-Congo où il devient rapidement un des grands présentateurs de journaux et animateur de grands débats. Entre 2009 et 2012, il est directeur de l'information à Télé-Congo, en même temps collaborateur du ministre Charles Zacharie Bowao, tour à tour à la Coopération puis à la Défense nationale. Quand il quitte la direction de l'information de Télé-Congo, cet aimable confrère, humble et surtout taquin, est bien sur le terrain où il réalise de grands reportages. Entre 2013 et 2014, il bénéficie d'une formation aux États-Unis.

En 2017, il est renommé directeur de l'Information à la télévision publique, poste qu'il a occupé jusqu'à la date fatidique du 28 novembre. Outre ses fonctions de directeur de l'information, « Don Miguel » était attaché de presse au commandement de la gendarmerie. Adieu cher Borgia, adieu cher ami et confrère ! De l'au-delà, donne-nous, aussi bien qu'à ta famille biologique et celle de toute la corporation, la force et le courage de poursuivre cette œuvre que tu as su bien commencer.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## FOOTBALL

## Gianni Infantino appelle à la mise en valeur des infrastructures sportives

Le président de la Fédération internationale de football association (Fifa) a été reçu en audience, le 29 novembre à Brazzaville, par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Lors de l'entretien, il a été souligné la nécessité de faire briller le football africain et congolais en particulier au sommet mondial.



Le chef de l'Etat congolais et le président de la Fifa /DR

Arrivé pour la première fois à Brazzaville, le président de la Fifa a échangé avec le chef de l'Etat, se disant serein quant à l'ambition de voir l'Afrique rayonner au sommet mondial du football. Interrogé à la sortie de l'audience sur la prise en main de la jeunesse sportive africaine, Gianni Infantino a affirmé que le Congo, faisant partie du continent, n'est pas le seul pays à attendre quelque chose de la Fifa, mais l'instance mondiale travaillera avec tout le continent pour le hisser sur l'échiquier mondial. Avant d'être reçu par le président de la République, Gianni Infantino a visité le complexe

sportif La Concorde, dans la banlieue nord de la ville, où il a salué les efforts du gouvernement dans la construction des infrastructures sportives. Ces efforts, a-t-il souhaité, devraient être accompagnés de la vision de les faire vivre à travers des initiatives qui contribueront à la formation de l'élite. La Fifa et la Confédération africaine de football (CAF) sont prêtes à accompagner le Congo dans cette vision, a-t-il assuré. « Il faut créer et investir dans des compétitions, l'arbitrage ou encore les structures sportives. Aussi, accroître la participation chez les jeunes (filles et gar-

çons) par des formations en partenariat avec les écoles en vue de dénicher davantage de talents et promouvoir les valeurs du sport en général et du football en particulier », a-t-il déclaré face à la presse.

Dans le cadre de sa tournée dans les associations africaines membres, Gianni Infantino était accompagné du président de la CAF et vice-président de la Fifa, Ahmad Ahmad ; de la secrétaire générale de la Fifa et déléguée générale de cette institution pour l'Afrique, Fatma Samoura ; la Fifa Legend et conseiller spécial auprès de la CAF, Samuel Eto'o; la Fifa Legend et directeur de la fondation Fifa, Youri Djorkaeff (champion du monde avec la France en 1998).

Notons que lors de leur passage à Brazzaville, Gianni Infantino et Ahmad Ahmad ont été respectivement décorés par le chef de l'Etat, Commandeur et Officier dans l'ordre du mérite congolais. Les insignes de ces distinctions leur ont été remis par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, lequel avait été missionné par le président de la République d'honorer ces deux personnalités.

*Jessica Atipo*

## RÉFLEXION

## Quel avenir pour l'opération Barkhane ?

Dans le moment douloureux que vit la France avec l'hommage solennel qui sera rendu ce matin, à Paris, dans la Cour des Invalides, aux treize soldats morts la semaine dernière au Mali, cette question se pose désormais clairement. Et, malheureusement, la réponse qui lui sera apportée sera très probablement, pour ne pas dire certainement, négative même si les déclarations officielles affirment aujourd'hui le contraire

Pour comprendre ce jugement, il convient d'avoir présentes à l'esprit trois données essentielles.

1. L'espace géographique sur lequel agissent les milices islamistes est immense, donc ingouvernable sur le plan stratégique. S'étendant sur cinq pays – le Mali, le Niger, le Tchad, la Mauritanie, le Burkina Faso –, le Sahel est vaste comme plusieurs fois l'Europe, contient des zones montagneuses et désertiques qu'il est impossible de contrôler

sur le plan militaire, se trouve dans un état de sous-développement économique et de misère sociale propice à tous les trafics. Des différentes régions qui quadrillent la planète, il est certainement aujourd'hui le plus instable, le moins contrôlable, le plus dangereux, ce dont les troupes françaises qui ont perdu en cinq ans quarante et un soldats morts en opération font la douloureuse expérience.

2. Ni l'Europe ni l'Afrique ne sont prêtes, quoi qu'elles en disent, à bâtir le système de défense régional qui permettrait de combattre efficacement la double agression que mènent, d'une part, les Islamistes radicaux et, d'autre part, les organisations criminelles qui prospèrent sur la déstabilisation du Sahel. La preuve en est qu'en dépit des appels lancés à maintes reprises de façon officielle et officieuse à l'Union africaine et à l'Union européenne, rien n'a bougé sur ce front, ce qui

explique les propos peu amènes tenus ces derniers temps par le président Emmanuel Macron à l'égard de ses partenaires de l'Alliance Atlantique. Et l'on voit mal comment les nouvelles autorités de Bruxelles pourraient s'engager réellement au côté de la France.

3. Ce pronostic est d'autant plus juste que la France elle-même est perçue par les dirigeants des vingt-huit et sans doute demain vingt-sept pays membres de l'Union européenne comme largement responsable des drames qui se multiplient dans le Sahel. Exactement, en effet, comme les Etats-Unis qui ont provoqué un grand désordre au Proche et au Moyen-Orient en abattant l'Irakien Saddam Hussein, il y a seize ans, la France porte une lourde responsabilité dans le drame qui frappe aujourd'hui le Sahel et qui est dû pour une large part à l'assassinat du « Guide » libyen, Mouammar Kadhafi, il y a

sept ans. Si son président d'alors, Nicolas Sarkozy, avait écouté les conseils que lui donnaient des dirigeants africains, elle ne serait pas enfermée aujourd'hui dans une opération militaire au Sahel qui ne peut que mal tourner.

Ajoutons pour conclure cette réflexion que l'armée française elle-même doute à ses plus hauts niveaux de l'efficacité des actions qu'elle mène au Sahel pour combattre l'extrémisme religieux. Le prix humain qu'il lui faut payer, alors même que la menace terroriste se précise sur le sol de l'Hexagone, est tel que les grognements au sein de la « grande muette » se font désormais entendre clairement. Et cette réalité, ni le président Emmanuel Macron ni son Premier ministre, Edouard Philippe, ni sa ministre des Armées, Florence Parly, ne peuvent plus l'ignorer.

*Jean-Paul Pigasse*